



Découvrez la formation



# BAC PRO MAINTENANCE DES VEHICULES

OPTION VOITURES PARTICULIERES

NIVEAU 4

Diplôme reconnu par l'État.

Public

À partir de 15 ans.

Prérequis

Avoir terminé l'année de troisième.

Financement de la formation

Pris en charge par l'entreprise et/ou l'OPCO.

Rémunération

Entre 27% et 100% du SMIC.

Durée et date

3 ans – réduction du parcours sous réserve pédagogique.

Inscription

Sur dossier de candidature après inscription sur [campussuddesmetiers.com](http://campussuddesmetiers.com)

## LE MÉTIER

Le titulaire du BAC PRO mécanicien automobile mobilise toutes ses connaissances afin d'effectuer tout diagnostic complexe, réparation complexe et assure également la relation client.

Il veille au respect de la réglementation et aux techniques dans chaque aspect de la maintenance mécanique.

Selon les besoins de la structure dans laquelle il évolue, il est habilité à réaliser des tests, simulations et réalisations afin d'innover dans la connaissance des technologies associées.

## LA FORMATION

Dans le cadre du contrat de l'alternance, la formation s'articule entre l'IFA et l'entreprise automobile. Elle conduit, au sein d'une équipe, à :

- Assurer les interventions courantes de mécanique, les révisions
- Identifier les problèmes mécaniques, électriques ou électroniques
- Détecter les pannes et les diagnostiquer
- Réceptionner et restituer le véhicule
- Participer à l'entretien des matériels et au respect des procédures.

## LES OBJECTIFS

- Décrire le fonctionnement des systèmes mécaniques et électriques d'une voiture
- Acquérir les compétences méthodologiques pour diagnostiquer un dysfonctionnement
- Remettre en conformité un système, réaliser les contrôles

## LES AVANTAGES

- Une insertion professionnelle garantie
- Un large panel d'entreprises intéressées par le profil BAC Mécanicien automobile
- La possibilité d'ouvrir son propre atelier mécanique partout en France

## LE PROGRAMME

Le programme du BAC PRO est encadré par le référentiel de formation qui détermine les programmes en mécanique automobile (atelier et technologie), analyse des systèmes, PSE (Prévention, Sécurité, Environnement), français, histoire-géographie, éducation civique, anglais, mathématiques, sciences physiques, gestion, arts appliqués et EPS.

Parallèlement les travaux confiés par le maître d'apprentissage évoluent graduellement et permettent, en relation avec les attendus du référentiel, d'aborder les différents aspects du métier.

## LES DÉBOUCHÉS

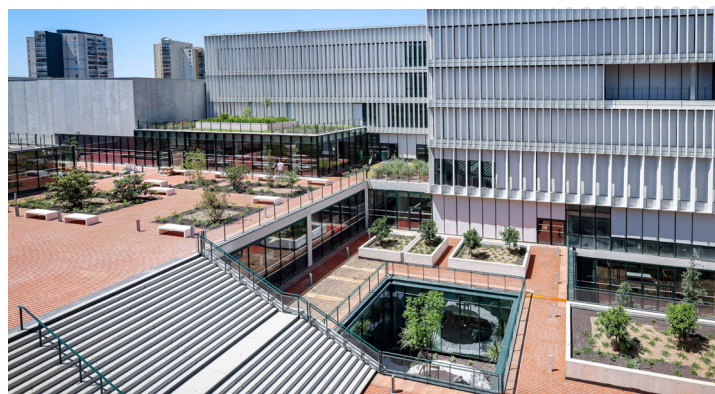
- Chef d'atelier
- Conseiller technique
- Technicien de maintenance Expert

## LES POURSUITES

- BTS Maintenance des Véhicules
- Titre Technicien expert après-vente automobile
- Licence professionnelle dans les secteurs de la production industrielle ou de la maintenance, en classe préparatoire pour intégrer une école d'ingénieurs.

## L'ÉVALUATION

Les examens se déroulent en fin de formation.



## LES + DU CAMPUS

- Mobilité internationale
- Possibilité de logement sur le Campus
- Cafétéria et Food Truck
- 1000 m2 d'espaces sportifs
- Transports de proximité (bus / tramway / vélos / parking relais Ligne d'Azur ...)
- Commerces de proximité
- Application mobile

## LE CENTRE DE FORMATION

L'ICS (Institut du Commerce et des Services) est une école située au cœur du Campus Sud des Métiers. Place incontournable de l'apprentissage sur la Côte d'Azur accueillant près de 2 000 apprentis, du CAP au diplôme d'ingénieur. Le CSM est un établissement nouvelle génération au service des jeunes, des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi soutenu par un réseau de 1 500 entreprises partenaires.

**IFA**  
Institut de Formation  
Automobile

**CSM**  
Campus Sud des Métiers



Hania Mokhtari  
hania.mokhtari@cote-azur.cci.fr  
04 92 29 48 20

Campus Sud des Métiers  
Institut du Commerce et des Services  
13 avenue Simone Veil, 06200 Nice

**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Bilans de compétences
- Actions de formation par apprentissage
- Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience